

L'amitié politique, forme suprême du bonheur. – 1 –

Nous voudrions montrer dans cet article que l'amitié politique est la forme suprême du bonheur éthique, et essayer d'en approcher les conditions actuelles de sa réalisation. Nous développerons donc notre pensée autour de quatre points :

1. le bonheur éthique
2. l'amitié politique
3. la citoyenneté
4. l'état actuel en France

Un bonheur parfait ?

Le bonheur parfait n'est malheureusement – ou heureusement – pas de ce monde. Dès le début de la seconde partie de la Somme Théologique, tout entière consacrée à la morale, Thomas d'Aquin nous prévient : la béatitude parfaite est réservée à la vie future. Notre condition terrestre ne peut nous laisser qu'entrevoir des moments de joie qui, par leurs limites mêmes, manifestent leur incomplétude. Pourtant ils sont un avant-goût de ce qui nous attend, et leur richesse mérite qu'on s'attarde quelques temps sur eux. Pour être imparfait, ce bonheur n'en est pas moins le meilleur que l'on puisse atteindre en cette vie et ceci suffit à justifier la nécessité de se faire une claire conception à son sujet.

Mais il faut d'abord se défier d'une ambiguïté au sujet du bonheur imparfait. La notion est en fait double (surtout en théologie). Elle peut désigner soit le bonheur terrestre tel qu'on peut parfois l'atteindre, soit le bonheur céleste tel qu'il est parfois commencé sur terre. L'un, « *l'exercice selon la vertu* » est imparfait par nature, même s'il peut être parfait dans son exercice, l'autre, « *la vie selon les Béatitudes* » est parfait dans sa nature, même s'il est nécessairement imparfait dans son exercice ici-bas. C'est bien du premier dont nous voulons parler, du bonheur éthique correspondant à la nature et à la condition présente de l'homme¹. Notons cependant que les deux ne sont pas indifférents l'un à l'autre, comme le surnaturel manifesté parmi nous n'est pas indifférent au naturel.

Du bonheur parfait au bonheur imparfait

De l'avis général, le bonheur réside dans le bénéfice procuré par la jouissance (au sens « *immobilier* » du terme : la libre disposition) de la réalité – ou des réalités – la plus apte à combler le désir humain. Cette réalité, nous la nommons « Bien ». Le bonheur humain a pour source la possession du bien le plus parfait possible, de celui qui satisfait au mieux les aspirations humaines. Mais de nombreuses interrogations demeurent après ce rapide essai de définition verbale : Quel est ce bien ? Existe-t-il seulement ? S'agit-il d'un objet extérieur tel que l'argent ou d'une qualité intérieure comme la connaissance de soi ? Est-ce le même pour tout le monde et tout le temps ? Est-il unique ou réside-t-il dans la convergence ou la succession d'une multitude de biens ?

Tel que nous l'envisageons, avec ses limites et sa relativité, le bonheur ne peut qu'exister. Il existe des biens ; ceux-ci ne sont pas d'égale valeur ; certains sont préférables à d'autres à un moment donné pour une personne donnée ; dans ces circonstances, la possession du bien le plus désirable procurera aussi le meilleur bonheur. Selon toute vraisemblance, cette joie est le fruit d'un bien intérieur et non extérieur, car c'est aussi cette joie intime que poursuit la quête des richesses du dehors : la possession matérielle d'une maison, de titres boursiers, du « confort moderne » n'est pas une fin en soi. Nous les voulons toujours en vue d'autre chose qu'ils permettent et qui sera notre véritable fin. Même l'avare le plus forcé recherche l'or pour l'espèce de phantasme délirant que provoquent son stockage et son brassage, plus que pour la réalité des pièces en question.

Nous aspirons aux divers biens matériels non pour eux-mêmes, mais pour la facilité et le plaisir que procure leur usage. Le Marketing l'a parfaitement compris et préfère vanter les services et l'agrément offert par le produit à vendre, plutôt que sa composition matérielle. Il en est ainsi de tout pouvoir, celui de l'argent comme celui de la politique : pouvoir, c'est pouvoir agir et profiter. Et ce qu'on cherche au bout du compte, c'est à agir ou profiter. Aussi plus le bien possédé est grand et plus la satisfaction intérieure est forte. Nous nommons bonheur ce maximum « possible » de joie.

Demandons-nous maintenant s'il existe sur terre une valeur supérieure à l'être humain. N'est-il véritablement « *de richesses que d'hommes* » ? selon l'expression célèbre de J. Bodin (prise certes en un sens un peu différent). Difficile de répondre non. Mais associer cette conclusion avec ce que nous venons de dire risque de bousculer certaines idées reçues. Le bonheur consiste-t-il dans la joie procurée par la possession d'êtres humains ? Et plus l'homme possédé est valeureux, plus grand est le bonheur ? N'hésitons pas à répondre par l'affirmative. Tout dépend, bien entendu de ce qu'on entend par posséder. « *Mon* », « *ma* », peut connaître au moins deux sens symétriques. Mon bien privé est celui qui constitue ma propriété personnelle. Ce sont en général des biens physiques sur lesquels je peux exercer mon droit d'« *usus et abusus* ». Mais « *mon* » pays, « *ma* » famille, m'appartiennent surtout parce que je leur appartiens. Envers eux, je n'ai plus ce même droit absolu, car il s'agit de biens humains et partagés. C'est ainsi que nous entendons la joie de « *posséder* » des êtres humains : en leur appartenant plus qu'en les possédant.

Bonheur imparfait et amitié

Telle est la clé pour comprendre la philosophie de l'amitié développée par Aristote. L'amitié, c'est à dire la pratique amoureuse de la mutuelle communauté entre êtres humains de valeur, est le sommet du bonheur auquel l'homme peut aspirer en ce bas monde. « *Sans amis, personne ne choisirait de vivre, eût-il tous les autres biens (et de fait, les gens riches, et ceux qui possèdent autorité et pouvoir semblent bien avoir plus que quiconque besoin d'amis ...)* Et dans la pauvreté comme dans toute autre infortune, les hommes pensent que les amis sont l'unique refuge. »² L'amitié se caractérise par le partage et la mise en commun. Ce qui est à moi est à toi, et réciproquement. Autant mes biens matériels que mes sentiments, mes attachements, mes désirs et mes pensées t'appartiennent, car moi, ton ami, je n'ai aucun doute sur le respect avec lequel tu les considères, plus encore que s'ils étaient les tiens propres. Aucun contrat, aucune déclaration, aucun pacte n'est

nécessaire. Tout s'effectue dans la spontanéité naturelle de l'affectivité et de l'esprit. « *Lorsque les hommes sont amis, il n'y a plus besoin de justice ...* »³ L'hymne à l'amitié de Montaigne fait écho à l'éthique d'Aristote.

Mais est-il légitime de considérer la pratique de l'amitié comme la fin de toute l'éthique ? On comprend volontiers que la communauté que nous venons de décrire est un très grand risque, un équilibre éminemment fragile au point d'être considéré comme utopie par le bon sens expérimenté de celui qui a franchi le stade des rêves adolescents. Et de fait, Aristote la considère comme exceptionnelle, et pour partie le fruit de la chance. Pourtant ni la rareté ni l'aléa ne retiennent les hommes dans leur prompt désir de se lier à autrui. L'envie d'amitié est un sentiment fort et largement partagé, dont le refoulement provoque de graves désordres psychologiques. Il y a des raisons de penser que le l'explosion actuelle des sectes, des recherches de vie communautaire, de la précocité de la vie sexuelle adolescente, est une compensation du vide d'amitié suscité et alimenté par nos modes de vie individualistes et consommateurs.

Amitié et vertu

L'amitié est d'autant plus fragile qu'elle est élevée. Aussi l'ami véritable cherche-t-il ardemment à se prémunir contre ce risque de rupture. La trahison de la communauté est la grande épreuve de l'amitié. Par orgueil, par lâcheté, par ingratitude, par insouciance, par convoitise, ..., le retour à soi, à sa propriété particulière, réduit à néant toutes les affections humaines. Tout l'enjeu du travail sur soi consiste donc à acquérir cette excellence qui permette de cimenter la permanence dans l'amitié. Tel est l'enjeu final de l'acquisition de la vertu. « *L'amitié ne va pas sans vertu* »⁴. Aujourd'hui, ce terme fait encore peur ou bien il fait sourire. Il nous faut donc resituer l'idée originale qu'il véhicule. Une vertu – *virtus* – est, au sens moral, une force de caractère que la personne s'est construite, par la pratique répétée de gestes allant dans le même sens et par l'abstention systématique d'actes opposés, en respectant un mode de procédé rationnellement établi.

En matière d'activité extérieure, nous pensons par exemple spontanément aux tournemains propres aux différents métiers, longs à acquérir, impossibles à improviser et qui font la différence infranchissable entre le professionnel et l'amateur. Il en est de même dans les domaines sportifs ou artistiques, où le travail permanent est la condition de la performance. Au delà même des capacités acquises à la longue, cet exercice continu finit par forger un caractère particulier, un profil individuel. Il façonne l'être humain dans sa personnalité, son originalité et sa valeur propres : marin, gymnaste, pianiste ... Cette marque devient quasi définitive, même lorsque avec l'âge ou les aléas de la vie, l'individu a cessé la pratique de son activité.

La vertu morale est quelque chose de comparable. Mais elle porte sur les attitudes intérieures de l'homme : ses désirs, ses colères, ses passions, ses paresse, ses dégoûts. L'éthique est une éducation au long cours des dispositions intimes de l'homme. Elle veut lui permettre de poser habituellement les actes menant au bonheur, et de s'abstenir du contraire, en respectant une ligne de conduite dont l'axe central est la fin poursuivie. De l'intérêt primordial de définir correctement cette fin, moteur de tout le reste. « *L'amitié ne va pas sans vertu* ». Toute l'œuvre de la morale est d'offrir à l'homme de vivre pleinement l'amitié, c'est à dire avec la fermeté

de caractère qui bannit tout soupçon d'égoïsme. Comme nos activités externes, la pratique de l'éthique, au delà de la force, de l'aisance et de la sûreté qu'elle confère dans la gestion de notre vie intérieure, bâtit en nous – et de façon quasi définitive – un caractère, une personnalité, une valeur humaine : juste, équilibré, fort, avisé, sage ...

Vertu d'amabilité⁵, sommet de l'éthique personnelle.

Mais ce travail exigeant, que l'homme s'impose afin d'être capable d'aimer dignement, sans trahison ni médiocrité, à la hauteur de la valeur humaine, cet effort se métamorphose par un renversement inattendu qui fait le cœur de l'amitié. Au fur et à mesure où la personne s'enrichit par ses actes, où elle devient de mieux en mieux capable d'aimer, elle devient aussi, même sans l'avoir voulu ni cherché et souvent sans en avoir conscience, de plus en plus aimable. Ceci du seul fait de ce que nous avons reconnu au début comme le plus grand bien pouvant exister sur cette terre : un homme de valeur. En cherchant à aimer à pleine mesure, la personne devient elle-même cet objet privilégié de l'amour d'autrui, le plus grand bien que ce dernier puisse désirer, la source de son bonheur.

«Quand les hommes souhaitent du bien à ceux qu'ils aiment pour l'amour même de ceux-ci, ce sentiment relève non pas d'une émotion, mais d'une disposition [ferme]. Et en aimant leur ami, ils aiment ce qui est bon pour eux-mêmes, puisque l'homme bon, en devenant un ami, devient un bien pour celui qui est son ami.»⁶

Si Aristote est dans le vrai, s'il n'y a pas de plus grande marque d'amitié que de faire le bonheur d'autrui pour la seule joie de le voir heureux⁷, alors le sommet de la vie éthique est d'avoir su se rendre aimable auprès des hommes les meilleurs, car c'est ainsi qu'on les « possède ». On ne crée pas de plus grand bonheur chez autrui que l'éveil en lui de l'amitié vraie. On ne peut lui donner plus grande preuve de son amour. Mais ce mouvement contient intrinsèquement sa propre réciprocité et l'amabilité, en épanouissant la vertu chez l'autre, alimente son amabilité en retour. Ainsi, la vie selon la vertu crée les conditions de ce bonheur que nous avons reconnu comme à la fois souverain et toujours inachevé : la bienveillance mutuelle, l'amitié plus attachée à susciter, entretenir et accroître l'amour chez l'autre – à être de plus en plus aimable –, qu'à aimer autrui. Ou disons mieux, c'est cela même aimer autrui : s'efforcer de valoir son amour.

Ethique personnelle et bonheur commun

Cette perspective aristotélicienne connaît une étendue trop souvent occultée. L'« *Aristote*⁸ » de David Ross est un *must* de toute bibliothèque philosophique. On y lit ces mots : « *Au commencement de l'Éthique, il [Aristote] décrit le bien de l'État comme étant plus important et plus parfait que celui de l'individu ... Mais la valeur qu'il attribue à la vie individuelle semble croître à mesure qu'il en discute, et, à la fin, il s'exprime comme si l'État était simplement au service de la vie morale individuelle* ». Ainsi formulée, la dialectique État / individu dans la problématique morale risque fort de demeurer définitivement insoluble. L'État est-il au service du bonheur personnel, ou l'individu est-il assujéti au bien commun ? Des arguments forts vont dans le sens de la seconde possibilité, mais les aspirations de chacun

regardent plutôt la première. Ces deux branches de l'alternative sont-elles irréconciliables ?

Pourtant le même Ross est très explicite au début de son commentaire : « *De cette science [la politique ou science sociale], l'éthique n'est qu'une partie et, en conséquence, Aristote ne parle jamais de l'éthique comme d'une science indépendante ...* »⁹. Le dilemme est le suivant : comment promouvoir la nécessaire globalisation sociale sans dissoudre l'autonomie personnelle de chacun ? On conçoit intuitivement que l'amitié entre citoyens pourrait résoudre cette aporie. Et en effet, tant dans l'Éthique que dans la Politique, Aristote multiplie les analogies entre les formes d'amitiés et les types de relations civiques. Mais il écrit surtout : « *Nous estimons que l'amitié est le plus grand des biens pour les cités ... et Socrate loue par dessus tout l'unité de l'Etat, unité qui paraît bien être ... une création de l'amitié* »¹⁰.

Mais « *s'il y a de nos activités quelque fin que nous souhaitons par elle-même [le bonheur] ... il est clair que cette fin ne saurait être que le bien, le Souverain Bien ... On sera d'avis qu'il dépend de la science suprême et architectonique par excellence : la Politique* »¹¹. La vie politique est le sommet de la vie éthique, l'amitié politique entre citoyens est l'optimum du bonheur de chaque individu. Ainsi se trouve résolue la problématique « bien de la personne / bien de la cité ». C'est ainsi que la cité « possède » la personne, et que celle-ci lui « appartient ».

Bonheur commun et politique.

« *L'homme est par nature un animal citoyen* »¹². Citoyen, il l'est par les deux bouts, et cela nous permet de résoudre une seconde aporie : l'Etat est-il le serviteur de la personne ou son maître ? D'un côté, *par nécessité*, l'homme vit en société car nombreux sont les besoins auxquels il ne peut subvenir par ses seules forces. La communauté joue ainsi une fonction utilitaire au service des personnes : permettre de résoudre à plusieurs des difficultés insurmontables tout seul. Ne nous trompons pas sur la nature de ces biens collectifs. Ils dépassent de loin les seuls soucis matériels auxquels une famille un peu élargie ou, de nos jours, une grosse entreprise, suffit à pourvoir. La cité sert la vie décente, c'est à dire l'aisance matérielle, la liberté d'action, la qualité culturelle et la paix civile. Pour accomplir cette tâche, elle doit se donner une structure de pouvoir qui permette de réguler les actions collectives au mieux de l'intérêt général, soubassement de l'intérêt privé. En ce sens, l'Etat est au service de la personne et ses bras sont la justice, la force et l'argent. Ce service va jusqu'à la possibilité, et donc le droit, de contraindre l'individu, du fait de la nécessité de l'ordre social. Mais nous sommes ici à milles lieues du Bien Commun.

Car d'un autre côté, *par liberté*, l'homme est naturellement citoyen parce qu'il met sa joie dans la fréquentation de ses pairs ; parce qu'il éprouve plus de bonheur à être heureux avec d'autres, que seul dans son coin ; parce que spontanément, sa sensibilité le porte à la confiance, au partage, à la communauté, à « *vivre ensemble* », autant dans ses actions que dans ses opinions ou ses décisions. « *En tout homme, il y a comme un élan naturel à la vie sociale, comparable au goût pour la vertu ...* »¹³. L'homme aspire à la construction d'une vie communautaire dotée de toutes les richesses matérielles, morales et spirituelles qu'avec ses concitoyens il est capable d'obtenir pour lui, ses amis et sa descendance. Voilà cette amitié, cette concorde

entre gens adultes et libres qui constitue le véritable Bien Commun. En ce sens, service de la personne et service de la communauté s'identifient librement. Chacun est volontiers serviteur de la fraternité sociale, car il y trouve une très grande joie personnelle.

«... Mais de même que celle-ci [la vertu] est le fruit de la pratique, de même la société civile est le résultat de l'industrie humaine...»¹⁴ Quoique naturelle, l'aspiration à la vie commune ne se concrétise pas naturellement d'elle-même. «Le premier personnage à avoir institué une cité fut un très grand bienfaiteur de l'humanité»¹⁵. La construction de la société demande à être prise en charge volontairement par l'activité humaine pour parvenir à son épanouissement. Nous retrouvons ici comme pour la vertu, la nécessité d'une éducation au long cours à l'amitié politique. Celle-ci est faite de pratique de la vie commune à tous les niveaux du peuple. La multiplication des instances de responsabilité sociale est le meilleur maître d'école. Nous aurons à en reparler.

Politique et législation

Ainsi, la nécessité première de l'organisation sociale, et sa plus grande responsabilité, est-elle justement de créer les conditions de l'amitié. Voilà pourquoi la communauté politique – la cité au sens large – est souveraine par rapport aux autres instances sociales de la vie humaine : famille, entreprise, loisirs, associations, ..., dont l'objectif est partiel et vise un intérêt particulier. Ce dernier trouve sa légitimité dans sa contribution à l'amitié citoyenne, sa condamnation pour la raison inverse. «Toutes les communautés [intermédiaires] ne sont que des fractions de la communauté politique ... et semblent être subordonnées à celle-ci car la communauté politique n'a pas pour but l'avantage présent, mais ce qui est utile à la vie tout entière.»

La loi est l'outil principal de cette construction. C'est elle qui traduit concrètement les principes conduisant à la concorde entre citoyens. «La concorde, qui paraît bien être un sentiment voisin de l'amitié, est ce que recherchent avant tout les législateurs ... et quand les hommes sont amis, il n'y a plus besoin de justice ... La plus haute expression de la justice est, dans l'opinion générale, de la nature de l'amitié»¹⁶. La loi doit travailler à se rendre inutile. Ce but, cet objectif du législateur devrait être le point de mire permanent de toute «philosophie du droit». Le droit positif prolonge le droit naturel lorsqu'il porte à l'achèvement ce que la nature ne donne qu'à l'état de prémices : le désir du bonheur en commun. La conformité entre les deux types de lois est de l'ordre de la finalité, pas de la déduction mathématique.

Car la fin de la nature humaine est principe du droit écrit. Or cette fin est indiquée, mais n'est pas donnée d'emblée. «L'essence d'un être correspond à l'état de maturité de son développement. La pleine nature humaine s'acquiert au terme de la croissance ... Est donc nature le résultat représentant la finalité des principes à l'origine de la génération».¹⁷ Le terme de la croissance humaine, en question ici, n'est pas seulement biologique, mais éthique, culturel, spirituel. Toute une part de la nature de l'homme sera ce que sa liberté en fera. Voilà pourquoi on ne peut déduire mathématiquement le droit positif du droit naturel et pourquoi le projet de la nature devient la règle de la liberté.

Législation et citoyenneté

«La concorde prévaut dans les cités quand les citoyens sont unanimes sur leurs intérêts, choisissent la même ligne de conduite et exécutent les décisions prises en commun»¹⁸. Il est donc essentiel d'arrêter avec détermination la qualité de «citoyen». – à suivre –

¹ Nous n'ignorons pas le bonheur suprême de la contemplation, qu'Aristote qualifie de « surhumain » (Ethique à Nicomaque, L10, ch7). Mais ce n'est pas celui auquel nous voulons nous arrêter ici.

² Ethique à Nicomaque, L8, ch1, Trad. J. Tricot, Editions Vrin, 1972. Tout ce court chapitre, qui constitue un « proemium » – une entrée en matière – au traité de l'amitié (livres 8 et 9), est un merveilleux condensé de l'humanisme d'Aristote.

³ -id-

⁴ -id-

⁵ Nous entendons ce terme dans son sens étymologique fort : aptitude durable à susciter l'amitié, et non dans son acception commune de politesse et d'affabilité.

⁶ Ethique à Nicomaque, L8, ch7.

⁷ « on définit un ami : celui qui fait ce qui est bon ... en vue de son ami même » Ethique à Nicomaque, L9, ch4.

⁸ Aristote. David Ross – Trad. J.Samuel - Editions Gordon & Breach 1971, pp 263-264

⁹ -id-

¹⁰ Politique, L2, ch4.

¹¹ Ethique à Nicomaque, L1, ch1

¹² Politique, L1, ch2. Nous préférons ce terme de « *citoyen* » à l'adjectif « *politique* » couramment employé, car il nous paraît plus concret, plus évocateur, plus chargé d'expérience. Il correspond d'ailleurs mieux à l'expression latine « *animal civile* » qu'emploie saint Thomas en commentant ce passage, plutôt qu'« *animal politicum* » qu'il utilise ailleurs.

¹³ Thomas d'Aquin . Commentaire à la Politique L1, 12

¹⁴ - id -

¹⁵ -id-

¹⁶ Ethique à Nicomaque, L8, ch2.

¹⁷ Thomas d'Aquin. Commentaire à la Politique L1, 12

¹⁸ Ethique à Nicomaque, L9, ch6.